la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel
Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE - www.ville-lacreche.fr

n° 152
Décembre
2014

L'édito du Maire

Ce mois de novembre a été consacré à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Une belle réussite grâce à l'appui, la participation active de plusieurs associations et notamment de l'Association Chant Choral, de bénévoles, de l'historien Claude SIMONNET, des associations patriotiques, du Collège, des Elus et services municipaux.

Nos concitoyens ont été nombreux à participer à la présentation des films retraçant ce terrible conflit, aux expositions, à la conférence, au concert mais aussi à la cérémonie du 11 Novembre. Au monument aux morts flotte désormais le drapeau tricolore qui honore les 104 soldats Créchois tombés au Champ d'honneur pendant la Guerre 1914-1918, sans oublier les victimes des autres conflits.

Le projet de construction habitat regroupé a débuté place du Champ de foire. Dans le domaine économique, la Société Océrail (silos à céréales) s'agrandit et le Conseil Municipal vient de céder une parcelle communale sur la zone des Grands Champs, qui permettra à un groupe industriel local de mener à bien ses projets de développement.

Décembre sera le mois de la solidarité avec l'organisation du Téléthon du 3 au 7 décembre par le collectif d'associations Créchoises. Le marché de Noël le 19, en soirée sous les Halles sera le grand rendez-vous festif organisé par la Municipalité et le Comité des fêtes.

Décembre sera aussi pour les commerçants et artisans Créchois, qu'il nous faut soutenir, l'occasion de décorer leurs vitrines ; la Commune de son côté illuminera les rues du Centre bourg mais aussi des villages.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous .

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Festivités de Noël

La 14ème édition du marché de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre de 18 à 22h sous les Halles.

Les exposants seront, comme d'habitude, au rendez vous et feront sans aucun doute le bonheur des chercheurs de cadeaux de dernière minute et des flâneurs.

Dès 19 heures, l'arrivée du Père Noël en calèche devant les Halles enchantera petits et grands. Les enfants se verront offrir un chocolat chaud, une viennoiserie, des bonbons et certainement d'autres surprises, pendant que les grands pourront se restaurer à la buvette.

A partir de 19h30, vous pourrez déguster une choucroute ou vous faire plaisir avec des huitres sous le chapiteau installé le long des Halles, le tout dans une ambiance conviviale et musicale (pas de réservation, règlement sur place).

Comme chaque année, pour cause de sécurité, la circulation sera interdite de 14h à minuit rue des Halles. La sortie des écoles sera très encadrée et des panneaux de signalisation aideront les automobilistes à gérer au mieux cette soirée exceptionnelle. Petit rappel : les parkings disponibles seront ceux de l'Accacia, école maternelle, Raoul Musu (bibliothèque) et Champ de foire. Le parking de la cantine de l'école primaire étant réservé aux exposants.

Précisons qu'au début de ce mois de décembre, les illuminations seront mises en place dans la rue principale et les villages, par les services techniques municipaux et que les commerçants, eux aussi, participeront en décorant leurs vitrines et en plaçant devant leurs magasins le sapin de Noël offert par la Commune.

Bien évidemment, les festivités ne s'arrêteront pas là, et nous aurons à cœur de vous proposer plusieurs rendez-vous festifs au cours de l'année 2015. D'ailleurs, dès les 31 janvier et 1er février, nous accueillerons, salle de l'Hélianthe, des structures gonflables et des jeux en bois qui feront le bonheur des petits et des grands. (Informations plus détaillées à venir …).

Pour l'heure, nous vous attendons nombreux pour ce marché de Noël et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

La vie municipale

Délibérations du Conseil Municipal du 6/11

– Constitution d'un comité local des risques majeurs - modification
– Budget annexe assainissement 2014 : décision modificative de crédits n°4
– Boisragon : acquisition d'une parcelle de terrain
– Vente d'un terrain en zone d'activité des grands champs (ancienne déchetterie) à la SAS plakards
– Indemnité de conseil 2014 aux trésoriers
– Intercommunalité : transfert de charges de l'animation jeunesse - Communes d'Azay- le-Brûlé, Cherveux et Sainte - Néomaye
– Syndicat des eaux de la vallée du Lambon : approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable exercice 2013
– Ressources humaines : ouverture de postes : agent de maîtrise, adjoint technique de 1ère classe
– Ouverture de postes – emplois aidés – contrat unique d'insertion
– contrat d'accompagnement dans l'emploi
– Fermetures de postes
– Augmentation de temps de travail des professeurs de l'école de musique
– Règlement de remisage à domicile des véhicules de service
– Urbanisme : lotissement le grand moulin de Ruffigny – rétrocession des équipements communs et acquisition des parcelles
– Extension de la salle de quartier de Chavagné : résiliation des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux
– Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux : faux plafonds – isolation intérieure
– Boisragon – Aménagement de la rue Albert charrier –Eclairage public et réseaux divers
– Avis sur l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Françoise Airault
– Culture –Approbation du règlement intérieur de la salle Henri-Georges-Clouzot
– Sports - Partenariat avec l'association TIM sensation moto
– Abandon du projet de complexe sportif - Information du conseil municipal

Subventions reçues par la Commune

- Agrandissement de l'Hôtel de Ville / Aménagement de bureaux pour les services administratifs et sociaux – Etat - 87 978 €
– Acquisition d'un véhicule pour le RAMI - CAF des Deux-Sèvres : 7288 €
– Accueil des enfants en situation de handicap - Ribambelle – CAF : 3500 €
– Contrat Enfance jeunesse – CAF- 128 000 €
– Habitat regroupé – Ministère de l'Intérieur – Réserve parlementaire : 5000 €

Prochains Conseils municipaux
Jeudi 4 et 18 décembre –Salle du Conseil municipal à 20h30

Recrutement de 4 emplois aidés

La Commune a décidé de recruter à partir de janvier 2015, 4 personnes demandeurs d'emploi dans le cadre de la procédure du contrat unique d'insertion. 3 postes seront affectés aux services techniques municipaux et 1 poste à La Crèche Ribambelle.
Conditions à remplir : les CUI sont réservés aux personnes reconnues par les institutions comme spécialement désavantagées pour l'accès à l'emploi.
Sont prioritaires les personnes bénéficiant des aides suivantes :
– Revenu de solidarité active (RSA)
– Allocation de solidarité spécifique (ASS)
– Allocation adultes handicapés (AAH)
– Allocation temporaire d'attente (ATT) sauf demandeur d'asile.
Pour pouvoir bénéficier d'un CUI, les personnes éligibles doivent être en lien avec un professionnel assurant un suivi personnalisé de leur insertion professionnelle (Référent RSA, Pôle Emploi ou Cap Emploi,…). Date limite de dépôt des candidatures (lettre de motivation et CV) avant le 20 décembre en Mairie. Renseignements : Tatiana LEON, Mairie. Tél 05 49 25 25 27

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste « Un cœur pour La Crèche »

HABITAT REGROUPE :

NOTRE PROJET VA ENFIN VOIR LE JOUR

Destiné aux personnes âgées et /ou handicapées, ce projet d'habitat regroupé a été initié, pensé et finalisé par notre équipe : consultation de la maîtrise d'œuvre, Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé, financement, consultation et choix des entreprises.

Le dossier était bouclé avant les élections, alors pourquoi avoir attendu si longtemps pour débuter les travaux ?

Le terrassement a cependant commencé le 23 septembre dernier.

Il était temps car c'était la date butoir pour bénéficier d'un prêt de 470 000 e à 0% sur 30 ans que nous avions obtenu auprès de la CARSAT dans le cadre d'un appel à projet.

Puis plus rien jusqu'au 18 Novembre, date à laquelle étaient conviés de nombreux invités pour la pose de la première pierre.

Dommage que les membres du CCAS et tous ceux qui ont participé à la conception de ce projet lors de la précédente mandature n'aient pas été invités.

Un oubli sans doute !

Peut-être le seront-ils lors de l'inauguration des bâtiments dans à peu près un an et demi (durée approximative des travaux) !

Nous espérons que cette réalisation répondra à l'attente des Créchois, même si ce dossier doit être transféré à la Communauté de Communes au 1er janvier 2015.

CIRCULEZ, Y A RIEN A VOIR

Comme tous les ans, le Congrès des Maires a lieu fin novembre à Paris. C'est un lieu d'échanges, d'expériences et une mine d'information pour tout élu.

Nous avons souhaité participer à cette manifestation. Monsieur Le Maire nous a répondu que, seul, il y représentera la commune. Le refus de sa part nous a pour le moins étonnés : refus d'accès à un lieu symbole de la démocratie locale.

Le Maire aurait-il peur que nous puissions être mieux informés que lui ? Que nous revenions avec de bonnes idées pour les Créchois ?

AUDIT FINANCIER COMMUNAL

Aujourd'hui, nous attendons les conclusions ! Si nous avions donné notre accord, c'était par souci de transparence après des mois d'arguties électorales en tous genres. Et nous devons préparer l'avenir communal.

Liste « Citoyens, plus proches de vous »

Centenaire de la 1ère guerre mondiale

Les manifestations du 9 novembre à l'Hélianthe

A l'occasion des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918, la Municipalité proposait le dimanche 9 novembre à l'Hélianthe une conférence et un concert gratuits. Plus de 500 personnes se sont déplacées pour cette occasion.

Claude SIMONNET, ancien professeur d'histoire-géographie au collège de La Crèche, a débuté l'après-midi par une présentation sociale, culturelle et politique de la France rurale à l'aube du premier conflit mondial et a rappelé ce que furent les premiers mois de la guerre à travers les témoignages de deux poilus dont les descendants se trouvaient parmi les spectateurs. S'en est suivi un sympathique goûter préparé par le Comité des Fêtes «La Crèche en Folie». Cette pause a permis de découvrir les 13 panneaux de l'exposition sur la grande guerre mis à disposition par Claude SIMONNET. A 17 h, les voix de la chorale Crèche N'Do, sous la direction de Catherine HECQUART, ont retenti pour faire partager avec émotion la vie des soldats et de leurs familles ainsi que les espoirs de paix suscités dans les coeurs.

© J.M. Minot nouvelle république

Des lectures de poèmes et de textes, ponctuant le concert, étaient accompagnées par Pascale KALMUCKI, professeur de violon à l'école de musique, et contribuaient à renforcer la tragédie vécue à l'époque. L'après-midi s'est terminé par l'hymne européen délivrant son message de paix et repris en choeur par les spectateurs.

Un après-midi très réussi qui a mobilisé de nombreux Créchois pour commémorer le souvenir des soldats et de leurs sacrifices.

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies de l'armistice du 11 novembre ont pris cette année une dimension particulière du fait des commémorations du début de la guerre 1914/1918.

Pour la 1ère fois sur la Commune au monument aux morts, la levée des couleurs a été réalisée par les représentants des associations d'anciens combattants de la FNACA et de l'UDCR.

Les noms des 104 morts pour la France des Communes de Chavagné et Breloux ont été rappelés devant un public nombreux et recueilli.

Les représentants du Conseil Municipal des Jeunes étaient présents et ont déposé des bouquets en plus des gerbes du Maire et de l'autorité militaire et celle de MM REYMOND et INGRAND pour les anciens combattants.

Le verre de l'amitié était offert par la Municipalité pour clôturer cette cérémonie à la salle de l'Hélianthe.

Projection de films

Le 7 novembre à 20h30 était diffusé le film « Les sentiers de la gloire » au cinéma. Celui-ci étant présenté par Fred ABRACHKOFF, cinéphile et humoriste.

Les écoles primaires ainsi que le collège ont pû découvrir eux aussi le film « Charlot soldat » les 14 et 18 novembre.

Le Carnet

Naissances

9 octobre : Maelys MOREL en non ROREL (erratum)
27 octobre : Levana OLLIVIER
30 octobre : Léo CAILLAUD
9 novembre : Priya MAINARD
12 novembre : Soan ZADICK
14 novembre : Clément COUTHOUIS
23 novembre : Hannah RENAUD

Décès

29 octobre : Yvette CACOUAULT, 79 ans
3 novembre : René GIRARD, 88 ans
5 novembre : Suzanne JUIN, 101 ans
10 novembre : Ginette BARANGER, 83 ans
21 novembre : Jean COURONNET, 89 ans

Marché en fête « les produits de l'automne »

Le 26 octobre dernier s'est déroulé sous les halles, le marché en fête avec la présentation des produits d'automne. Tour à tour, les Conseillères Municipales Nadine PORTRON et Fabienne RITA, qui animaient ce marché, ont valorisé tous les commerçants présents et leurs produits.

Primeur, rôtisseur, traiteur, poissonnier, fromager, fleuristes etc... ont ravi les papilles et les pupilles des consommateurs avec les châtaignes, les noix et noisettes, les plats cuisinés à base de champignons, les pétoncles... sans oublier les différentes courges aux belles couleurs de l'automne !

Fête équestre au profit du Téléthon

Dimanche 2 novembre, les cavaliers d'Equi'Rocs ont organisé une fête équestre sous la conduite de Valérie Martin qui avait orchestré cette journée au profit du Téléthon de La Crèche 2014. Au programme de nombreuses chorégraphies avec tous les cavaliers et leurs montures allant du petit poney au grand cheval pour le plaisir des spectateurs.

Réunion avec les associations Créchoises

Le 7 novembre, la municipalité a reçu les représentants de 53 associations Créchoises à la maison des associations de Champcornu, pour leur présenter les nouvelles modalités de demande de subvention pour l'année 2015 et établir le calendrier des manifestations de l'année prochaine.

A cette occasion, chaque association a retiré un dossier de demande de subvention, qui sera retourné courant décembre pour permettre une attribution des subventions au Conseil municipal de janvier prochain.

Les associations qui n'ont pu être représentées à la réunion ont reçu le dossier par courrier.

Cette soirée très conviviale a également permis de dresser un calendrier de l'ensemble des manifestations prévues pour l'année 2015 et de recenser les besoins des associations en matière d'occupation des salles communales. Le verre de l'amitié a conclu cette soirée.

Un spectacle d'animaux sans animaux à l'Hélianthe

Organisé par Cirque en Scène, le spectacle « Pas si bête » qui s'est tenu à l'Hélianthe le 29 octobre a été un franc succès. 237 entrées ont été dénombrées. Enfants comme parents étaient pleinement conquis.

Réunion avec les commerçants

Le 3 novembre Philippe MATHIS, Maire, et Fabienne RITA, Conseillère déléguée au commerce, artisanat et développement économique ont reçu les commerçants, artisans et professions libérales de La Crèche, dans la salle du Conseil Municipal.

Il leur a été proposé de créer une association de commerçants Créchoise, qui aura pour vocation de fédérer tous les acteurs de la vie économique de la Ville autour d'une même cause: le dynamisme économique de La Crèche. Ce projet accueilli favorablement par la trentaine de participants, devrait voir le jour au début de l'année 2015.

La Municipalité a également annoncé au cours de cette réunion qu'elle offrait à chaque commerçant, artisan et profession libérale un sapin à décorer pour les fêtes de Noël, ainsi qu'un tapis rouge pour embellir leurs entrées de commerces.

Les échanges sur cette nouvelle association autour de l'organisation du marché de Noël furent constructifs. Rappelons que ce marché de Noël aura lieu sous les halles Créchoises en semi-nocturne, le vendredi 19 décembre 2014, avec tout un programme de réjouissances qui réunira commerçants et consommateurs...sans oublier le Père Noël en personne !

L'Assemblée générale de la FNACA

L'assemblée générale des anciens combattants de la FNACA s'est tenue le 8 novembre au restaurant des Pyramides. La Municipalité a répondu à l'invitation du Président Marc INGRAND. Ainsi, Michel GIRARD, 1er adjoint au Maire, et Adrian DUGUET, Conseiller Municipal en charge de la Défense, se sont rendus sur place. Une réunion remplie de convivialité suivie d'un déjeuner qui a rassemblé une cinquantaine de personnes. La Municipalité se réjouit du dynamisme de cette association d'anciens combattants et la soutient dans l'ensemble de ses actions.

Les travaux réalisés par les services techniques municipaux

Intervention dans les écoles

– Nettoyage extérieur de l'école François Airault et mise en œuvre d'une cloison en bois.

Préparation du monument aux morts pour le centenaire de la guerre

– Mise en place d'un mât pour hisser le drapeau

– Réparation et travaux de peinture de la grille du square

Divers

– L'équipe voirie est intervenue sur une campagne de bouchage des « nids de poules » sur les routes communales.

– Passerelle de Champcornu : des lames en bois ont été remplacées et traitées pour la mise en œuvre d'un revêtement antidérapant.

– L'équipe assainissement a conduit une opération de maintenance des canalisations en collaboration avec l'entreprise BODIN du 19 au 20 novembre.

Intervention des entreprises

– Tailles saisonnières des tilleuls – square du Monument aux morts, place du Champ de foire et le long de la RD 611 - Entreprise d'insertion EIVE de Niort

– Mise en sécurité des espaces publics (Acacias RD 611 et tilleuls place du Champ de foire) – rognage de souches – Entreprise Parcs et jardin du Poitou de Juillé

– Reprise de passages piétons et bandes axiales discontinues, bandes stop devant le collège, Route de Tressauve, Chavagné pour un assurer une meilleure visibilité et la sécurité des usagers de la route – Entreprise signaux GIROD

– Travaux de réfection des trottoirs : en centre-ville, à Breloux et à Ruffigny. Ces travaux ont été réalisés par Eiffage de la Crèche.

Plantations automnales

Les équipes des espaces verts ont préparé les massifs et les plantations aux abords des équipements publics. Des campagnes de ramassages de feuilles sont conduites actuellement et bravo pour le fleurissement pour la fête de la Toussaint.

La Commune honore Guillaume Chollet, motard de haut niveau

Motard d'enduro international, Guillaume Chollet, jeune Créchois, a été mis à l'honneur le samedi 8 novembre par le Maire Philippe Mathis et le Conseil Municipal.

A 31 ans, Guillaume Chollet a participé, début octobre, au championnat du monde FIM d'enduro au Maroc : course en 6 étapes avec un total de 2600 km sur un parcours semé d'embuches en passant par les dunes sahariennes et la traversée de l'Atlas.

En tout honneur, les couleurs de La Crèche étaient présentes à ce grand raid, avec le logo de la ville apposé sur la moto de Guillaume.

Guillaume Chollet s'est classé 28ème de l'épreuve et 5ème meilleur Français, ce qui lui ouvre la porte pour participer au Dakar 2016. En attendant ce grand moment, il sera le 5, 6 et 7 décembre prochain, le parrain du Téléthon de La Créche à l'Hélianthe.

Soirée cabaret « les Z'Amis refont l'histoire »

Pour la 14ème année consécutive, les Z'Amis Créchois, avec près de 600 spectateurs en deux séances, ont renouvelé une nouvelle fois avec succès leur traditionnel spectacle cabaret « Les Z'Amis refont l'histoire ».

Avec la machine à remonter le temps, ils sont passés par toutes les époques allant de la préhistoire jusqu'à nos jours : les hommes et les femmes des cavernes, la révolution Française, Mozart et Astérix, le tout dans un défilé de costumes multicolores.

Grâce aux nombreux sketchs en tous genres, aux pantomines, chansons, danses, c'est avec beaucoup d'humour et de complicité que les 65 acteurs âgés de 4 à 82 ans ont su présenter un spectacle qui a émerveillé le public, à en juger par les applaudissements très nourris des spectateurs et les remerciements en fin de spectacle.

Une compétition à l'échelle nationale pour le roller Créchois

Le 16 Novembre, le gymnase de Chantoiseau accueillait une compétition de ROLLER. 123 patineurs, femmes et hommes, issus des clubs de Montendre, Cozes, Aytré, Angoulème, La Faute Sur Mer, Niort, Thouars, Melle et La Crèche se sont affrontés dans les disciplines de fond, d'agilité et de course. Toutes les catégories des plus jeunes aux vétérans étaient représentées et les courses se sont enchaînées tout au long de cette journée qui s'est déroulée dans un esprit amical. La pause du déjeuner a permis au roller free style et au roller artistique de proposer une démonstration de leur discipline. La Municipalité félicite le Roller Créchois pour l'organisation de ce rassemblement et pour les nombreux podiums obtenus.

INTERCOMMUNALITÉ : vie économique

Le groupe DEYA, une entreprise qui compte sur notre territoire

Fort de 60 ans d'expertise industrielle, le Groupe DEYA est spécialiste des produits du second-œuvre bâtiment. Le Groupe conçoit et commercialise plus de 30 familles de produits fabriqués en France, allant des plateaux d'échafaudages aux portes de placard.

Premier fabricant de blocs portes techniques quadruplement certifié (ISO 9001, ISO 14001, PEFC™, FSC®), le Groupe mène une politique environnementale exemplaire. Ses produits bénéficient notamment du label A+, la classe la plus exigeante en terme d'émission de polluants volatils, garantissant ainsi une contribution positive à la qualité de l'air intérieur.

Le développement durable constitue en effet un axe prioritaire de réflexion, visant à maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement.

Implanté à la Crèche sur la zone des grands Champs, le site de production des produits EDAC qui se trouve sur le même site que le siège social du Groupe DEYA, a obtenu la certification ISO 14001 l'année dernière, une première pour un site français de production d'huisseries métalliques.

Le Groupe innove en permanence afin de déployer une très large palette de solutions pour le neuf et la rénovation avec environ 30 nouveautés par an.

Patrick PREVOST, Président Directeur Général, dirige ce groupe familial qui compte 700 salariés dont plus de 380 sur le site de La Crèche. Le 20 octobre, Patrick PREVOST et son équipe dirigeante ont reçu Daniel JOLLIT, Président de la Communauté de Communes et Philippe MATHIS, Maire de La Crèche pour une visite de l'établissement et une présentation des projets de développement du groupe. Le 6 novembre, le Conseil Municipal a décidé lui vendre le terrain communal de l'ancienne déchetterie pour remettre à l'entreprise un nouvel accès à ses installations de production.

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE DEYA

– Un actionnariat 100 % familial
– 5 marques : EDAC, ROLER, PAC DAMAS, BLOCFER, KAZED
– 6 unités de production en France et 73 000 m² de surface industrielle couverte
– 700 collaborateurs au 31/12/2012
– En 2013 : Chiffres d'affaires : 127 M €€
– 2 à 3 M €€d'investissements industriels par an
– Leader technique sur le marché des blocs portes bois
– 1/3 du marché français des huisseries métalliques
– 25 % du marché français des placards et rangements
– 1er fabricant français de châssis à galandage

Information Groupe DEYA
45 allée des Grands Champs
CS 900600 - 79260 La Crèche - France
Tél : **05 49 25 40 29**

Courriel :
lydie.chastan@groupe-deya.com

www.groupe-deya.com

Habitat regroupé : c'est parti !

LE PROJET

La 1ère pierre pour l'habitat regroupé a été posée le 18 novembre par Philippe MATHIS, Maire et Daniel JOLLIT, Président de la Communauté de Communes en présence de Jean-Luc DRAPEAU, Conseiller général, Gary ROMER Architecte, des Maires des communes de la Communauté, des membres du C.C.A.S et de la Municipalité.

Ce projet de construction porté par le C.C.A.S situé place du Champ de foire permettra dans un premier temps la réalisation de 8 logements : 6 T1 et 2 T2 et d'une salle d'animation destinée aux personnes âgées et/ou aux handicapées.

Chaque logement disposera d'une place de parking et d'un jardin et respectera les normes liées à l'accessibilité. Il sera possible de louer des garages.

Le coût de l'opération s'élève à 1,5 Million d'euros financé par des subventions de la région, du département, du Ministère de l'Intérieur (réserve parlementaire) pour 149 000 €, d'un prêt de la CARSAT de 470 000 €, de la Caisse des dépôts de 6100 000 € (obtenu le 11 septembre 2014) et d'une subvention complémentaire de la Commune de 270 000 €.

De tels projets sont déjà implantés dans les Communes de Soudan, Azay-le-Brûlé et Sainte-Eanne.

Enfin à noter, que sur les 14 lots concernant ce programme de construction, 9 entreprises retenues sont Deux-Sèvriennes.

Un véhicule pour le RAMI

La Commune s'est dotée depuis septembre d'un véhicule à l'usage exclusif du Relais Assistantes Maternelles intercommunal pour assurer l'itinérance sur les Communes partenaires du service.

La Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres a attribué à la Commune pour cet achat une subvention de 7288 € (coût d'achat 7494 €). Désormais, l'animatrice du RAMI pourra se rendre plus facilement dans les Communes de Sainte-Néomaye, Cherveux, et Azay-le-Brûlé, François partenaires de La Crèche.

ZAC Champs ALBERT Modification de la signalisation routière

La Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre va procéder dans le courant du mois de décembre prochain à des modifications de signalisation routière dans la ZAC Champs ALBERT pour les Allées Louis Antoine de Bougainville et Eugène Rolland.

Un panneau STOP sera posé sur la rue Eugène Rolland par la Communauté de Communes.

INTERCOMMUNALITÉ : vie économique

Visite d' OCERAIL

Accueillis par Lionel POQUE, responsable du site et Jean Claude LAMY, président du Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E.) d'OCERAIL, Daniel JOLLIT, président de la Communauté de Communes, Philippe Mathis, 1er vice-président en charge du développement économique, accompagnés du Directeur des services, Stéphane CHEDOUTEAUD, ainsi que Rabah LAICHOUR et Alexandre DELATTRE, ont pu visiter cet établissement qui ne cesse de se développer depuis son implantation sur la zone des Grands Champs.

Les derniers travaux sont en cours de réalisation pour 4 Millions d'€ pour porter le volume total de céréales qui transitent de 80 000 à 110 000 tonnes. Cette structure, constituée sous forme de G.I.E., par une dizaine d'actionnaires dont quatre coopératives et six négociants, est implantée sur une superficie bâtie de près de 3 hectares avec un nouveau bâtiment de près de 4 000 m² en cours de construction. La provenance géographique des céréales et oléagineux reste la grande région du Poitou-Charentes.

Une fois les camions déchargés, les matières contrôlées, et après un stockage limité, les produits partent de nouveau sur plusieurs destinations dont le port de St Nazaire et la Rochelle, mais aussi des plates formes nationales un peu partout sur le territoire national. Les céréales destinées à l'export rejoignent essentiellement les pays du Maghreb et d'Afrique noire comme la Côte d'Ivoire, l'Algérie et le Maroc. Seul le maïs est exporté vers les pays asiatiques. La présence du rail à la porte des bâtiments permet à l'entreprise de livrer près de la moitié de son activité par le train et l'autre moitié grâce à des camions dont la moyenne en pleine saison atteint les 170 par jour.

Grâce à des investissements importants et renouvelés régulièrement, une mécanisation et informatisation des procédures, le G.I.E. emploie quatre personnes dont le responsable du site. Enfin, comme toute installation classée, cette entreprise dispose de systèmes de protection et d'hygiène contrôlés régulièrement par les services de la Direction de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE). Cette structure atypique qu'est un G.I.E., et qui permet la mutualisation des moyens se développe aujourd'hui, de nouveau sur La Crèche.

Entreprise Voillard & Cie

Existant depuis 34 ans à Azay-le-Brulé, l'entreprise Voillard & Cie s'est implantée début 2014 sur la zone économique Atlansèvre à proximité de La Crèche.

Au service des particuliers et des entreprises de la Région Poitou-Charentes, la société intervient pour les travaux de ramonage insert, cheminée et cheminée de poêle, entretien de chaudières fioul, gaz et bois, nettoyage VMC et VMC gaz, dégraissage de hottes de cuisine, contrôle disconnecteurs.

Contact Tél **05 49 06 57 20** pour toute demande de devis ou par mail : ***voillard@voillard-cie.fr***

La taxe de séjour mise en place sur l'ensemble du territoire

Instaurée en France dès 1910, La taxe de séjour a pour objectif de faire supporter aux touristes une part des dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique d'un territoire.

Mise en place jusqu'à ce jour sur quelques Communes du Haut Val de Sèvre et à La Crèche, le Conseil Communautaire a décidé d'harmoniser son application à l'ensemble du territoire.

Aussi, à compter du 1er janvier 2015, tous les hébergeurs du territoire Haut Val de Sèvre, qu'ils soient hôteliers, propriétaires de gîtes, de meublés, de chambres d'hôtes ou de camping devront collecter la taxe de séjour auprès de leurs clients.

Son montant varie entre 0,20 et 1,20 € par jour et par personne en fonction du type d'hébergement. Un certain nombre d'exonérations sont prévues (enfants de moins de 13 ans, bénéficiaires d'aides sociales, colonies de vacances…).

La taxe de séjour financera les actions de développement touristique de la Communauté de Communes ainsi que l'Office de Tourisme Haut Val de Sèvre.

Renseignements :
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
Tél. 05 49 76 29 58

Animations de Noël - Bibliothèque :

– **Des lectures d'albums de Noël** pour les 3-7 ans vous sont proposées par les bibliothécaires lors de 3 séances:

– **mercredis 10 et 17 décembre à 17 h**
– **samedi 20 décembre à 10 h 30**

Animations gratuites sur inscription et dans la limite des places disponibles.

– **Exposition de timbres :** A découvrir à la bibliothèque jusqu'au 19 décembre, l'exposition sur les **marchés de Noël** prêtée par l'Association Philatélique Créchoise.

– **Café littéraire : samedi 13 décembre à 10 h**, Les bibliothécaires vous invitent à échanger autour d'un café et de petites douceurs, sur la littérature des Balkans dans le cadre du prix des lecteurs.

Informations aux lecteurs :

Suite aux remarques fréquentes des usagers concernant un nombre croissant de livres « cornés », il est rappelé que des marque-pages sont à disposition. N'hésitez pas à les utiliser !

La boîte aux lettres du Père Noël est de nouveau disponible à la bibliothèque jusqu'au 20 décembre !

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Fermeture : La bibliothèque sera fermée **du 24 décembre 2014 à 16 h au lundi 5 janvier 2015 inclus.**

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : http://leblogdesbibs.over-blog.com

AGENDA DE LA VILLE

MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DU Téléthon

Tournoi amical de Scrabble

Mercredi 3 décembre - 14 h
Salle des Halles
Tèl 05 49 25 10 16 – 06 10 11 76 56

Nombreuses animations

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre
Salle de l'Hélianthe
Organisé par le collectif associatif Créchois

• Vendredi 5 décembre

– **Ouverture à 19h** en présence de Guillaume Chollet parrain du Téléthon, le Collectif créchois et Philippe MATHIS, Maire

– de 20 à 21 h : concert avec le groupe « PELE MELE »

– à partir de 21 h : concours talents incroyables

Renseignements tél : 05 49 06 08 45
mail : gorzette2@wanadoo.fr

• Samedi 6 décembre

– **Foulées du Téléthon avec le Spiridon Crèchois**
Départ salle de l'Hélianthe à 15 h
Inscriptions sur place 5 €
Renseignement Tél 05 49 25 07 62 Serge FOURNOLS
mail : serge.fournol@orange.fr

– **Initiation au ZUMBA** avec Ludivine et Sylvie
De 10 à 11 h et de 11 à 12 h - 2 € la séance

– **Soirée de clôture à l'Hélianthe à 20h30**
Repas dansant sur réservation 10 € - Tél 05 49 25 07 62
Serge FOURNOLS

• Dimanche 7 décembre

– **Super loto**
Avec Jamy Animation
Ouverture des portes à partir de 13 h

Exposition de timbres sur les Marchés de Noël

Du 27 novembre au 19 décembre

Présentée par l'association philatélique Créchoise

Bibliothèque : Tél 05 49 05 36 09

Horaires habituels de la bibliothèque

Bourse aux vêtements et jouets

Salle des Halles
Vendredi 5 décembre
de 13 h à 20 h 30
Samedi 6 décembre
de 8 h 30 à 18 h 30

Course pédestre « La Corrida de Noël »

Dimanche 14 décembre

Organisé par le Spiridon Créchois

Départ salle de l'Hélianthe à 10 h

Cadeaux pour les plus beaux déguisements de Noël – Lots et voyages à gagner

Tél : 05 49 25 19 14

mail : laurent.bebien@wanadoo.fr

Marché de Noël

Vendredi 19 décembre

Les Halles - A partir de 18 h

LOTO

Samedi 20 décembre

Salle de l'Hélianthe

Ouverture à partir de 19 h

Organisé par Groupement Foot les 3 Vallées

Réservation par mail : gjvallees2sevres@gmail.com

Réservation par téléphone : 06 81 26 46 08

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Mercredi 31 décembre

Salle de l'Hélianthe à 20 h 30

Association Tir en avant – Animé par l'orchestre « Kristal »

Date de limite des inscriptions le 22 décembre - Tél 06 09 71 82 22

Association ACCORD

Les bénévoles de l'association ACCORD proposent une aide gratuite et confidentielle pour accompagner les particuliers dans les démarches ou formalités administratives et de la vie quotidienne. Tél 06 89 74 51 88 Ou accord.lacreche79@gmail.com

L'association s'adapte également en fonction des difficultés de mobilité pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer.

Super Loto

Samedi 10 janvier

à 20 h 30 - Salle de l'Hélianthe

Organisé par l'APE de Chavagné

Inscription à partir de 19h30 auprès de Jamy animation Tél 05 49 77 00 09

Mail : ape.fbelinchavagne@gmail.com

Rando VTT

Dimanche 25 janvier

30/40/50 km – Marche 8-11-16 km

Départ Maison des associations de Champcornu

Licencié : 3 €, non-licencié : 5 €, moins de 18 ANS : gratuit

Renseignements : Garcin Patrice

Tél 05 49 25 51 78

Structures gonflables et jeux géants en bois

Samedi 31 janvier
Dimanche 1er février

de 10 à 18 h - Salle de l'Hélianthe

Organisé par la Municipalité

Entrée : 4 € pour les enfants de 18 mois à 12 ans

Entrée gratuite pour les jeux en bois

Renseignements Tél 05 49 25 50 54 ou www.ville-lacreche.fr (rubrique agenda et évènements)

LE MENSUEL – Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos Pôle Communication – Mairie de La Crèche – Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic – Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) – 2800 ex. – n° dépôt légal 1305 – Décembre 2014 – n° 152 – Mairie, 97 avenue de Paris – CS 70064 – 79260 LA CRÈCHE - Tél. : 05 49 25 50 54 – www.ville-lacreche.fr